Opération-Secours

Aide aux enfants en détresse dans les pays en voie de développement

www.operation-secours.be

Lettre d'information n° 7 – septembre 2013

Editorial

Nous céderons la parole, pour cet éditorial, au père André Stuer, Salésien de Don Bosco, qui fut curé à la paroisse Saint-François de Sales à Liège et qui est actuellement curé des paroisses de Notre-Dame de Dion-le-Mont et Saint Martin de Dion-le-Val dans le Brabant wallon. Ce texte, relatif à la multiplication des pains, est en rapport étroit avec l'objectif d'Opération-Secours.

J'avais faim et vous m'avez donné à manger

« J'avais faim, pas seulement de pain mais aussi de choses qui relient et font vivre… »
Dans les pays de la faim, on entreprend de longues marches pour peu de riz ou de maïs, en prenant le risque d'y laisser sa peau.
Dans nos pays d'abondance, on donnerait tout parfois pour un peu de pain ou une parole qui rassure et apaise.
Et quand un pain providentiel, une manne vous tombe du ciel, vous dites : « *Mais qu'est-ce que c'est ?* » comme un écho à l'étonnement des nomades du désert du Sinaï découvrant ce pain bizarre « *tombé du ciel* » et qui leur permis de ne pas mourir de faim.
Heureusement, aujourd'hui encore, on se mobilise pour que le pain soit mieux réparti sur notre planète et que trop de pauvres ne soient pas humiliés aux portes des palais et des palaces, par les gaspillages et les spéculations.
La route du pain, c'est d'abord apaiser toute faim, toute soif.
C'est aussi rappeler que le pain ne suffit pas s'il n'y a partage et reconnaissance. La route du pain, c'est un geste banal qui réveille les faims essentielles. C'est laisser tomber le n'importe quoi, la malbouffe et le reste, pour affronter le manque qui nous taraude.
Ce jour-là, rien n'était prêt. Ni le lieu, ni la table, à peine les cœurs. Et ce fut un miracle que Parole et Pain deviennent bénédiction pour une foule qui ne savait pas trop ce qu'elle cherchait et qui, sans doute, est repartie en le sachant mieux.
Ce jour-là, Jésus inaugura la route du Pain.

* * *

Argentine – Jeanne Delgleize

Le Centre « Pequeños Pasos » à 5 ans ! Sur son blog http://santalucia.centerblog.net , Jeanne Delgleize nous relate la création et l'évolution de ce Centre qui aide les enfants handicapés à améliorer leur qualité de vie grâce à l'intervention de kinés, de logopèdes, de psychothérapeutes, de pédiatres…

Enfants aidés par le Centre "Pequeños Pasos"

Créé par Jeanne en 2008 grâce à de nombreux dons et aides de diverses associations, il a vu son existence reconnue officiellement en 2012 par les autorités argentines. Parmi ces associations, retenons l'Asbl Fraternité St Paul qui, en 2008, avait consenti un prêt qui permit à Jeanne et à ses ami(e)s de démarrer ce beau projet. Aujourd'hui, par l'intermédiaire d'Opération-Secours qui récolte désormais les dons, la dernière échéance (1.623,43 €) de ce prêt vient d'être totalement remboursée.

Si vous souhaitez, à l'occasion de cet anniversaire, féliciter Jeanne et ceux et celles qui la secondent dans son travail, faites un don pour aider à couvrir les frais de traitement des petits qui ne sont pas encore couverts par une mutuelle ou par l'Etat.

Bolivie – Nicole Koch

Depuis mai 2012, le Centre Nazareth à Potosi offre un service d'écoute et de soutien aux plus défavorisés.

Le siège de ce Centre se trouve dans une maison communale. Ce Centre accueille, écoute et accompagne des personnes afin qu'elles puissent trouver leurs propres solutions à leurs difficultés, elles dont l'histoire personnelle est marquée par la violence, la discrimination et le racisme entre boliviens et indiens. En un an, 150 situations difficiles se sont présentées et ont été ainsi gérées.

Ce Centre accueille également une cinquantaine d'enfants entre 6 et 12 ans dans un espace qui leur est réservé. Issus de milieux très pauvres, le but poursuivi

Enfants accueillis dans le Centre Nazareth

est de leur proposer des activités qui les aident à renforcer leurs compétences.
Enfin, l'équipe du Centre, dont font partie Raul, Esther, Nicolas et bien d'autres, collabore avec tous les acteurs de la ville qui sont présents dans le quartier. Des ateliers de formation sont proposés. En un an, 450 personnes, qu'ils soient enseignants, parents, étudiants ou fassent partie de commissions scolaires ont participé d'une manière ou d'une autre à ces ateliers.
En juin 2013, Opération-Secours a fait parvenir à Sœur Nicole Koch, une somme de **2.500 €**.

Burkina Faso – Thomas d'Aquin Somé

Thomas d'Aquin Somé, qui est originaire du village de Bozo, nous demande de soutenir le projet de construction d'une cantine scolaire dans son village. Il nous explique la situation comme suit :
L'école compte actuellement 6 classes pour un total de 360 élèves. Ces élèves bénéficient de rations alimentaires d'une cantine scolaire. Cet appui alimentaire est un facteur déterminant pour la bonne fréquentation scolaire des enfants car les familles n'arrivent pas à assurer régulièrement un repas quotidien aux enfants. Or l'école ne dispose que d'une maisonnette exigüe et délabrée comme cuisine si bien qu'en saison pluvieuse, les activités de la cuisine doivent être arrêtées avec pour conséquence l'abandon de l'école par certains enfants, surtout ceux qui habitent loin de l'école. De plus, depuis 2009, l'école de Bozo est devenue un centre d'examen pour le Certificat d'Etudes Primaire (CEP). Or les examens se déroulent en juin, pendant la saison pluvieuse. Le manque de repas à cette époque peut jouer sur la fréquentation aux examens.

Ancienne cuisine

La construction d'une cantine digne de ce nom vise donc les objectifs suivants :

- offrir de meilleures conditions de travail aux écoliers et, en conséquence, contribuer à soutenir l'éducation des enfants du village ;
- maintenir les enfants à l'école par le biais de ce repas offert à des enfants qui, ordinairement, ne mangent qu'une seule fois par jour.

Pour la construction de cette cuisine - elle sera construite en briques et ciment et non en « banco » pour plus de solidité – qui comprendra un magasin et un endroit pour la préparation des repas, le devis s'élève à 479.250 FCFA, soit 730 €.
La communauté villageoise, qui est consciente de la situation, s'est déjà organisée : elle s'engage en prenant en charge les agrégats et fournira la main-d'œuvre ainsi qu'une

contribution financière de 100.000 FCFA (152 €) en demandant à chaque habitant de plus de 25 ans une contribution de 100 FCFA (0,15 €)
Il reste donc à trouver 640 € représentant le solde du coût des travaux (419.750 FCFA)

PHOTOS

Cameroun – Hélène Ngalula et les Sœurs ICM

Dans notre Newsletter n° 5 de mars, nous reprenions en détail les activités propres à l' « *Association de l'encadrement des jeunes filles non scolarisées* » que les Sœurs ICM ont fondée à Okola, à une quarantaine de kms de Yaoundé. Un garçon, Dieudonné Yana, est également aidé.
Le nombre des jeunes est variable en fonction des sujets des sessions présentées. Il varie entre 25 et 30 personnes.
Parmi les jeunes ainsi aidés et guidés, Sœur Hélène se dit encouragée par l'assiduité et l'engagement de certains d'entre eux. Ceux qui sont réguliers sont au nombre de 11. Parmi eux, Martine Mendana, Betsi et aussi le garçon, Dieudonné Yana. Elle pense bien que Martine et Dieudonné peuvent maintenant regagner les bancs de l'école afin d'obtenir leur Certificat d'Aptitude professionnelle (CAP) au lieu d'aller travailler dans un atelier ou, en ce qui concerne Dieudonné, de défricher un champ communautaire. Encore faut-il conscientiser leurs parents de les soutenir moralement dans leur démarche. Quant à Betsi, elle a préféré faire une expérience d'élevage de porcs afin de payer la scolarité de ses deux enfants d'ici décembre. Elle a reçu 50.000 FCFA (76 €) pour l'achat de deux porcelets. Son compagnon a construit une petite porcherie et ils attendent la livraison.

Betsi devant la porcherie

Betsi, son compagnon et ses 2 enfants

En juillet, **Sœur Hélène Kabasele Ngalula** nous a envoyé le programme des activités prévues pour l'année 2013-2014. Les Sœurs ont réfléchi avec le groupe pour déterminer les activités de l'année à venir. De commun accord, elles ont décidé de tenter une ***expérience d'élevage de poules et de porcs*** d'une part, de cultiver des denrées de première nécessité d'autre part. Ces activités permettront, pensent-elles, de cultiver l'esprit de travail en groupe, d'atteindre un certain autofinancement et de parvenir à acquérir un matériel individuel.

Ces activités sont, aujourd'hui déjà, en plein développement. Ainsi, une pépinière de « folon » (feuilles d'amarante) a été créée. C'est un légume très riche en fer et très prisé. Les Sœurs ont un jardin expérimental au Centre et chaque membre possède son propre champ à domicile.

En ce qui concerne l'élevage, deux personnes ont choisi de faire une expérience avec deux porcelets à domicile et l'élevage de poulets se fera au Centre à cause des structures nécessaires.

L'élevage de poulets

Bien sûr, cette expérience d'élevage, qui n'est encore qu'à l'état de projet comporte des risques dans la mesure où un résultat positif n'est pas nécessairement garanti. Mais qui ne risque rien n'a rien… En attendant, les Sœurs ont décidé de mettre en vente les sacs, trousses et plumiers réalisés dans le cadre des activités de l'année passée. Le 15 août, une exposition-vente s'est tenue pour écouler ces stocks. Des légumes étaient également proposés en vente. Cette manifestation a permis de récolter 21.500 FCFA pour les sacs, trousses, etc. et 8.000 FCFA pour les légumes, soit au total 45 €. C'est déjà quelque chose… Le 1er septembre une seconde exposition-vente, à l'occasion d'une messe d'action de grâces des pèlerins du diocèse, a permis la récolte de 50.000 FCFA par la vente de produits en rapport avec la rentrée scolaire.

Par ailleurs, un projet de création d'un ***moulin à huile***, projet initié par **Sœur Godelieve De Saar**, est en cours de réalisation. Sœur Godelieve nous écrit ce 28 août, depuis le Centre de formation d'Okola, que le local vient d'être achevé. Comme ce n'est pas encore la saison des noix de palme, l'association des femmes d'Okola, présidée par une dame Mbah Rose, sont toujours en prospection. Cette association prendra la responsabilité du pressoir. En ce qui concerne l'exploitation, chaque personne qui emploiera la machine paiera une location par régime de noix. Le statut doit encore être rédigé.

Pour financer l'apprentissage et la formation des jeunes filles d'une part, et pour l'achat et l'installation du moulin à huile (2.864 €) d'autre part, Opération-Secours a envoyé, en juin, une somme de **4.000 €**.

Ethiopie – Cesare Bullo et les Salésiens

Le Père Cesare Bullo écrivait en juin de cette année à l'attention de tous ceux qui soutenait son action, que, malgré la crise économique et financière, malgré le manque de moyens matériels, les 15 communautés des pères Salésiens de Don Bosco poursuivaient leur travail en Ethiopie et Erythrée, pour les personnes les plus vulnérables, motivées en cela par l'Esprit Divin et aidées par les dons des généreux donateurs.

Fin août, il adressait un message personnalisé à Opération-Secours, accompagné de quelques photographies des enfants dont la scolarité est la priorité. Il y précisait que 38,7 % de la population d'Ethiopie vit en dessous du seuil de pauvreté et que 34,6 % des enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition. Il rappelle que le pays doit faire face à d'importants défis, notamment en matière d'éducation et de santé.
« *L'éducation*, écrit-il, *est notre souci principal car c'est le chemin grâce auquel nous essayons d'atteindre un maximum de personnes et combattre des problèmes tels que l'égalité*

des sexes, le sida, l'accès à l'eau et aux services sanitaires. Tout cela n'est possible, jour après jour, que grâce à l'aide des généreux donateurs.

Merci pour l'aide que vous apportez et qui permet la scolarisation de nombreux enfants nécessiteux. En effet, de nombreuses familles doivent se battre chaque jour pour avoir quelque chose à manger et, la plupart du temps, elles ne veulent pas envoyer leurs enfants à l'école soit parce que c'est trop cher, soit parce qu'elles préfèrent qu'ils aillent travailler ou mendier dans les rues.

Adolescents éthiopiens d'une école gérée par les Pères Salésions

Notre assistance a pour but de prévenir cette plaie des enfants désœuvrés dans la rue. En réalité, un nombre alarmant d'enfants éthiopiens se rendent dans la rue qui est vue comme la dernière chance pour trouver à manger et permettre un nouveau départ. Nous voulons leur donner la chance de retourner à l'école et d'apprendre un job pour démarrer une nouvelle vie dans de meilleures conditions. »

Les Salésiens dirigent dans le pays 6 écoles primaires, 3 secondaires et 6 écoles professionnelles.

Jeune éthiopienne en apprentissage

Le Père Cesare Bullo conclut son message en disant : « *Votre aide est très importante pour faire fonctionner ces structures et ouvrir nos portes chaque année à un nombre plus élevé d'enfants et d'adolescents pauvres et vulnérables. Je voudrais de nouveau vous exprimer ma gratitude pour votre aide à nos projets et aux personnes indigentes d'Ethiopie. J'espère votre aide et vos prières pour (continuer à) progresser comme ce fut le cas jusqu'à présent* ».

Lors de l'assemblée générale qui s'est tenue en juin, Opération secours a décidé d'envoyer 3**.000 €** au Père Cesare Bullo.

Inde – Pondichéry, Emile Boucqueau et Willy Lambert

Willy Lambert, le président de la Pondicherry Higher Education Benefits Society (PHEBS) nous a adressé le rapport annuel 2012-2013 de son association. C'était la 29ème année de son fonctionnement.
Pour l'année académique 2012-2013, 102 enfants ont été aidés, orphelins, semi-orphelins, enfants issus de familles déchirées ou en grande précarité financière. La PHEBS assure essentiellement les frais scolaires : inscription, frais d'examens, uniformes, livres et cahiers, matériel divers, médicaments, transport et frais d'internat parfois…
Cette année, seule une jeune fille, Sandhiya, a terminé ses études d'infirmière. Par contre, 5 enfants du 10ème standard et 8 du 12ème se sont présentés aux examens publics et ont brillamment réussis.

Une famille aidée par la PHEBS

Sept nouveaux enfants ont été retenus pour être parrainés. Outre les enfants eux-mêmes, une aide est parfois nécessaire aux familles elles-mêmes dont le bien-être conditionne les études des enfants. Cette aide économique est apportée directement par les sponsors. Par contre, lorsque les situations familiales s'améliorent, il faut réévaluer la nécessité d'un soutien financier et arrêter le parrainage. Hélas, ces cas sont peu fréquents, les situations précaires ne se résolvant pas facilement.

Au cours de l'année 2012-2013, la PHEBS a reçu des dons pour 1.430.332 roupies tout en devant faire face à des dépenses de 1.928.666 roupies (100 roupies = plus ou moins 1 euro). Si elle a pu « assurer », c'est grâce au découvert permis par la banque.
Fin août, Opération-Secours vient d'envoyer à la PHEBS un montant de **4.000 €.**

Madagascar – Fondation Claire François et Dr. Marie Lagente

Le Dr Marie Lagente nous a fait part, en juin, de ce que la ferme Saint Antoine de John poursuivait ses activités et qu'un projet de création d'une laiterie pour transformer les produits laitiers en yaourts et fromage blanc est à l'étude.
Par ailleurs, un double projet d'utilisation de main-d'œuvre et de matériaux locaux avec le Centre de formation Don Bosco de Mahajunga pour construire une salle polyvalente dans une école secondaire des environs de Mahajunga est à l'étude depuis deux ans. Les responsables de l'Association Revivre ont convenu, dans l'esprit de Sœur Claire, qu'il était indispensable de s'appuyer sur les ressources locales et de permettre à des jeunes en réinsertion professionnelle de participer à ce projet. Un jeune ingénieur en travaux publics a fait une étude de faisabilité en mai dernier et part cet été pour diriger ce projet.

Par ailleurs, Revivre soutient et voudrait financer des projets de formation pour le dépistage et les soins d'enfants dénutris dans les banlieues de Tananarive, avec des produits de substitution fabriqués sur place.
D'autres initiatives sont encore prises telles que le soutien d'une jeune étudiante ayant son frère schizophrène à charge (achat de médicaments et d'un supplément d'alimentation), le

financement d'une formation en techniques agricoles de base pour une jeune femme ayant besoin de retrouver un projet de vie, le financement d'interventions chirurgicales pour de jeunes enfants à la Clinique St François d'Assise en lien avec l'équipe médicale sur place, etc.

Opération-Secours ne peut évidemment participer financièrement à tous ces projets. Nous ciblerons donc l'un ou l'autre en plus de la Ferme St Antoine. Pour ce faire, Opération-secours a transféré une somme de **2.000 €** à la Fondation Claire François.

Afin de renforcer la collaboration et les liens entre nos deux associations, une rencontre est programmée le 17 septembre à Liège, entre plusieurs administrateurs et membres d'Opération-Secours d'une part, le Dr Agnès Versailles-Tondreau et le professeur Régis Burnet, membres belges de l'Association Revivre, d'autre part.

République Centrafricaine – Bangui et Mbata - DMA

La situation en Centrafrique est très grave : le régime du président Bozizé a fait l'objet d'un putsch qui a porté au pouvoir un chef militaire du nom de Djotodia. Ces rebelles - divers groupes armés issus des populations du Nord musulman - rassemblés sous le nom du groupement SELEKA (« alliance » en langue sango), se livrent au pillage et à de graves exactions non seulement vis-à-vis des partisans – ou supposés tels – de l'ancien président mais de toute la population.
Ainsi, dans un article paru le 9 juillet dans le Nouvel Observateur, sous la plume du reporter Christophe Boltanski, « *un mois et demi après la prise de Bangui par les rebelles (de la Séléka) presque tout le monde a été dévalisé, riches et pauvres confondus, les villas protégées par de hauts murs comme les huttes en pisé, les administrations de même que les usines et les lieux de culte* ». Il ajoute : « *L'arrivée de musulmans à la tête d'une Centrafrique aux trois-quarts chrétienne laisse planer le risque d'un conflit confessionnel. (...) L'archevêque de Bangui, Mgr Dieudonné Nzapalainga s'indigne : « Pourquoi ces attaques contre des Pères et des Sœurs ? Pour qu'ils partent ? Pour installer l'islam à leur place ? Si ce n'est pas le cas, qu'on le dise ! »* ».

Des renseignements qui avaient pu être recueillis, en juin, par Sœur M.-Christine Berhin, via le Rwanda, les Sœurs ont dû fuir **Bangui**. A leur retour, elles ont constaté que leur maison, le dispensaire, le centre de promotion féminine avaient été complètement pillés. Fin juillet, Sœur Marie-Christine nous a transmis un rapport de la responsable de la Communauté de Bangui sur ces événements qui se sont déroulés le 23 mars 2013. Selon ce rapport, ils ont pillés beaucoup de choses :
A la Communauté :
Dans la cuisine : le réfrigérateur, la cuisinière, des bidons d'huile et d'eau, les chaises, l'appareil électrique pour cuire les galettes, la machine à moudre les arachides, des ustensiles de cuisine de toutes sortes, des sacs de maïs et de manioc, etc.
Dans la salle communautaire : la télévision, le ventilateur, les coussins des fauteuils, le radio-cassettes, des assiettes, verres, napperons…
Ailleurs : des matelas, un fil électrique de 15 m, les animaux de la basse-cour (poules, canards, lapins).
A la Promotion Féminine : 10 machines à coudre, les draps, napperons, etc ; et l'argent de la cotisation des filles
Au dispensaire : trois microscopes dont un électronique et deux ordinaires, des tensiomètres, un stabilisateur, un matelas, des médicaments.

Heureusement les Sœurs sont saines et sauves et ni leurs chambres, ni la chapelle n'ont été touchées.
Le gardien a échappé à la mort. Selon le rapport, alors qu'il s'enfuyait, un des agresseurs a tiré mais ce sont deux des membres des Séléka qui ont été touchés par les tirs destinés au gardien et qui en sont morts.

Aujourd'hui, malgré ces faits dramatiques, le dispensaire fonctionne à nouveau mais avec des moyens très limités.

Fin juin, les Sœurs, ici en Belgique, n'avaient aucunes nouvelles de la communauté de **Mbata**, sinon que les gens de la SELEKA étaient venus très près.

Opération-Secours a transmis en juin sur le compte des Soeurs Dominicaines Missionnaires, un montant de **2.000 €.** Cette aide est hélas insuffisante pour réparer les dégâts et les vols causés par les membres de la Séléka.

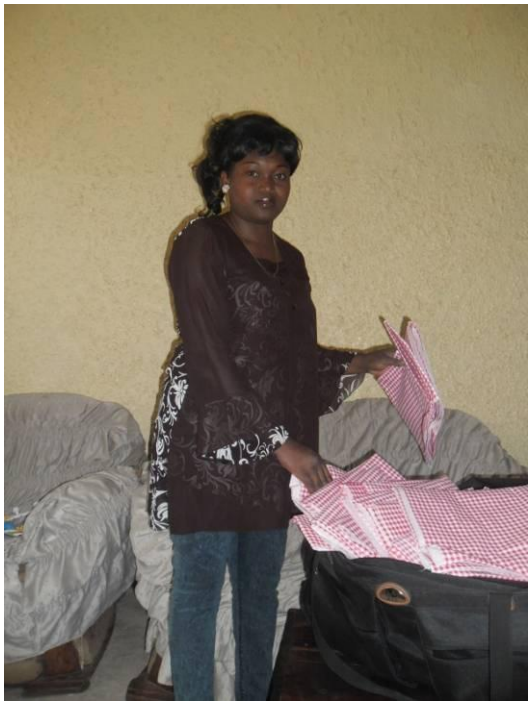

République Démocratique du Congo – Likasi – M.S.F.A.

Dans notre Newsletter n° 5 de mars, nous vous annoncions avoir décidé de soutenir le projet de la doctoresse **Mamie Ilunga Ngoie** (photo ci-contre) à Likasi (Katanga). Celle-ci a fondé la ***Maison Salvatrice des Femme en Action (MSFA)*.**
Mamie nous a envoyé un message décrivant de manière précise son projet. Le voici :

« En République Démocratique du Congo (RDC), comme partout ailleurs en Afrique, la violence faite à la femme n'est pas seulement une réalité des zones de conflit armés comme à l'Est de la RDC, mais elle l'est aussi sous une autre forme avec, comme cibles, les femmes veuves, les femmes vivant seules ou les femmes au foyer, les filles-mères, etc. Ces femmes désespérées sont en effet, les plus exposées aux tentatives de violence étant donné la dépendance totale de la femme africaine en général et congolaise, en particulier, vis-à-vis de son conjoint. Elles doivent subvenir, par exemple, aux besoins de leurs enfants, à la scolarisation, aux soins de santé, etc.
Au cours de l'année 2010, alors que je venais de participer à une campagne de sensibilisation et de lutte contre l'impunité des violences sexuelles, visant le renforcement des capacités des femmes et jeunes filles de la société civile de Likasi en matière d'assistance aux victimes de violences sexuelles, et en tant que médecin d'un centre hospitalier de la place, j'ai été consultée par un groupe de femmes pour une prise en charge médicale et un soutien socio-psychologique.
Ensemble avec ces femmes, nous avons mis en place une structure dénommée « ***Maison Salvatrice des Femmes en Action*** », MSFA en sigle, dans le but de tenter de réduire et de minimiser les risques d'exposition de ces femmes.

a) MSFA propose des séances d'apprentissage de recettes de cuisines simples, riches et moins coûteuses. Elles sont faites à base de produits locaux comme le manioc, le maïs, le soja, le haricot, l'arachide, les légumes, etc.

b) MSFA encadre des femmes et des jeunes filles qui offrent divers service (cuisine, protocole, décoration de salles, location des nappes, verres, chaises) lors des fêtes de mariage, fêtes paroissiales, deuils, anniversaires et autres manifestations.

c) MSFA propose des séances d'autoformation en couture pour un habillement à bas prix et accessibles, surtout en ce qui concerne les uniformes scolaires des enfants.

Pour cette année, nos activités ont été axées essentiellement sur :

a) L'offre de différents services ;

b) L'apprentissage des recettes et l'offre de celles-ci lors de différentes manifestations ;

c) L'autoformation en couture et l'offre des uniformes scolaires pour la rentrée des classes des enfants.

Les recettes générées par ces activités ont été équitablement redistribuées pour aider ces femmes à subvenir tant soit peu aux besoins élémentaires de leurs familles.

Ces activités sont malheureusement ponctuelles et par conséquent, ne permettent pas à ces femmes de prendre en charge de manière régulière les besoins quotidiens de leurs familles. C'est ainsi qu'avec les dons de **650 euros**[1] reçus au mois de juillet 2013, nous comptons rendre ces activités permanentes par la création d'un restaurant dans le milieu universitaire en offrant ainsi des plats à moindre coût aux étudiants et en même temps offrir un revenu mensuel et régulier aux femmes désespérées. Ces dons vont essentiellement permettre l'acquisition d'un minimum d'équipement du restaurant et d'un fond de roulement.

Nous remercions de tout cœur les personnes qui nous ont aidés avec ces dons par le dynamisme et les connaissances d'Edmée Caprasse.

Enfin, nos projets à moyen et long terme sont axés sur la création d'un centre de formation en couture et d'un centre de récupération des enfants souffrant de malnutrition. »

République Démocratique du Congo – Cté du Mont-Thabor

Les difficultés dans lesquelles se débattent Pierre et Thérèse Lecouturier sont connues (voy. nos Newsletter précédentes relatant notamment leurs démêlés avec un faux chef coutumier). Opération-Secours leur a transféré un montant de **2.000 €** fin juin, somme qui, selon les termes même de Thérèse, leur a permis de « *les dépanner de l'asphyxie totale* » !

Un tout grand merci donc aux donateurs qui les soutiennent : ils font vraiment œuvre utile car sans leur soutien financier, Pierre et Thérèse devraient sans doute mettre la clé sous le paillasson !

[1] Dont 600 € reçus d'Opération-secours selon nos comptes

République Démocratique du Congo – UJAMAA

Opération-Secours a versé à cette association, qui aide les orphelins de la région de Goma et du Nord-Kivu (voy. notre site internet à ce sujet), un montant de **1.500 €** fin juin. Leur nouveau trésorier, François Uyttenhove, remercie chaleureusement les personnes qui soutiennent ainsi financièrement leur association.

Rwanda –Butare – Dr Ngabonziza

La vie d'une Asbl comporte des aléas, comme pour tout. Au début de son fonctionnement, Opération-Secours récoltait des médicaments, des vivres, des vêtements, etc. qu'elle empaquetait avant de les envoyer dans les pays comme le Rwanda. Ces transports n'étaient pas sans risques de pertes ou de vols. C'est une des raisons – une autre étant le caractère onéreux des transports -, pour lesquelles il fut décidé de recourir aux transferts de fonds. Mais même ces transferts peuvent occasionner des soucis.
Tel est le cas aujourd'hui et pour la première fois un virement de 2.000 € adressé, fin juin dernier, au Dr Ngabonziza, au CHU de Butare, ne lui est pas parvenu à ce jour sans que le Docteur puisse de quelque manière que ce soit être mis en cause. Actuellement, sur demandes pressantes d'Opération-Secours, la banque Bpost, par laquelle les transferts se sont toujours réalisés sans problèmes, effectue une enquête sur le plan international pour tenter de retrouver la trace de ces **2.000 €.** ***Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant de la suite.***

Rwanda – Kabgayi

Opération secours a envoyé à Kabgayi des montants de **750 €** et de **1.000 €** destinés à financer des bourses d'études pour les étudiants dont s'occupent Domitilla Mukantabana et Hilde Taelemans.
A ces montants se sont ajoutés **2.000 €** pour l'Entraide Rwanda soutenue par Edmée Caprasse et **300 €** pour couvrir le minerval d'étudiant(e)s de familles rwandaises nécessiteuses et méritantes.

RAPPEL

Les attestations fiscales sont délivrées pour les dons atteignant au minimum 40 euros au cours de l'année civile. Pour les personnes physiques, l'attestation doit être délivrée en mentionnant l'identité (nom de jeune fille et prénom si le don est effectué avec un compte au nom de l'époux défunt), et l'adresse complète du donateur.
En cas de succession sans héritiers en ligne directe, renseignez-vous auprès de votre notaire pour faire un « *legs en duo* » avantageux tant pour les héritiers que pour l'association qui est bénéficiaire.
Pour les personnes morales et les sociétés, mentionner le numéro d'entreprise (B.C.E.)

A l'occasion d'un événement heureux (mariage, naissance, jubilé…), demandez à vos amis et connaissances de témoigner leur sympathie par un don au compte d'Opération-Secours :

IBAN : BE33 0000 2913 3746 – BIC : BPOTBEB1

Attention : La loi, du 13 décembre 2012 portant des dispositions fiscales et financières (Moniteur belge du 20 décembre 2012, p. 86373) a modifié à partir de l'exercice 2013 (année de revenus 2012) les dispositions concernant les libéralités **: désormais les dons ne donnent plus droit à une déduction de l'ensemble des revenus nets, mais à une réduction d'impôt de 45 % des libéralités faites réellement.** Concrètement, cela signifie que si vos revenus imposables dépassent annuellement 24.800 €, vous n'obtenez plus qu'une déduction de 45 % au lieu de 50 % (voy. art. 130 du CIR)**.** Que cette modification légale ne soit pas un motif pour restreindre votre aide aux plus démunis !

Attention : Cette lettre d'information ne peut être envoyée qu'aux personnes qui ont transmis leur adresse mail à emmanuel.caprasse@skynet.be . N'hésitez-donc pas à inviter vos amis qui soutiennent Opération-Secours à lui envoyer leur adresse électronique.

Opération Secours Asbl : n° entreprise : 0410.445.107
Compte IBAN : BE33 0000 2913 3746 – BIC : BPOTBEB1
Siège Social : rue du Batty, 6, 4000 Liège – Trésorerie : Rue H. Maus, 167, 4000 Liège